

# Rapport d'information Loi de régulation économique outre-mer : le temps de l'action (French Edition)

Assemblée nationale  
DOC | \*audiobook | ebooks | Download PDF | ePub



2014-01-21 File Name: B00H4DVV1I | File size: 64.Mb

**Assemblée nationale : Rapport d'information Loi de régulation économique outre-mer : le temps de l'action (French Edition)** before purchasing it in order to gauge whether or not it would be worth my time, and all praised Rapport d'information Loi de régulation économique outre-mer : le temps de l'action (French Edition):

La Délégation aux outre-mer de l'Assemblée nationale a été créée le 17 juillet 2012 par la Conférence des Présidents. Tout juste installée, elle a décidé de se saisir du projet de loi déposé par le Gouvernement relatif à la régulation économique outre-mer et portant diverses dispositions relatives à l'outre-mer et de faire part de ses observations : tel est l'objet du présent rapport. La cherté de la vie - que le projet de loi s'efforce de combattre, c'est son objet principal - est en effet un problème très sensible pour toutes les collectivités ultramarines. Elle réduit les revenus disponibles des ménages et ralentit considérablement les économies locales. C'est ainsi que les revenus des habitants des pays d'outre-mer sont inférieurs de 38 % au revenu médian national et que le PIB des territoires ultramarins est deux fois inférieur à celui de la nation. D'autre part, 52 % de la population vit sous le seuil de la pauvreté. Face à cette situation gravement dégradée, le projet de loi comporte un certain nombre de mesures qui visent à réguler les marchés de manière volontariste, en s'attaquant aux phénomènes structurels qui déterminent la formation des prix. Ainsi, le Gouvernement pourra légiférer par décrets, pris après avis de l'Autorité de la concurrence, pour réglementer les différents secteurs du commerce de gros et ramener de bonnes pratiques concurrentielles. Par ailleurs, les clauses exclusives d'importation seront interdites dans les accords commerciaux, sauf si elles apportent des avantages objectifs certains en termes d'approvisionnement, et l'Autorité de la concurrence disposera d'un pouvoir de jonction structurelle dans le domaine du commerce de détail. Outre la cherté de la vie, le texte se préoccupe également d'autres questions concernant l'outre-mer. En particulier, l'une des mesures phares du texte consiste dans le fait que, dorénavant, les collectivités territoriales ne seront plus obligées d'engager un financement minimal de 20 % pour les projets cofinancés avec l'État et pour lesquels elles disposent de la maîtrise d'ouvrage. Tel quel, le texte

constitue ainsi une avance significative, faisant revenir l'outre-mer au premier plan des préoccupations des décideurs politiques. Par ailleurs, dans le présent rapport d'information, la Délégation aux outre-mer a formulé d'autres propositions pour améliorer le texte ou pour solliciter l'action gouvernementale. On citera ici les deux propositions les plus importantes contenues dans la troisième partie du rapport : rendre publiques les injonctions faites aux entreprises opérant dans le secteur des marchés de gros par l'Autorité de la concurrence, en les publiant dans la presse quotidienne locale ; ou encore améliorer sensiblement le prix de l'électricité Wallis-et-Futuna.